

TEMPS PÉRISCOLAIRES INSCRIPTIONS 2022/2023

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous poursuivons notre démarche de dématérialisation, ainsi, concernant les inscriptions de l'an prochain :

1. POUR LES ENFANTS QUI ETAIENT INSCRITS AU PERISCOLAIRE DE COUZON EN 2021-2022

Durant cette fin d'année scolaire Entre le 16 mai et le 24 juin 2022		Pendant les grandes vacances Entre le 7 juillet et le 24 Aout
Documents à télécharger, imprimer et <u>à nous retourner obligatoirement</u> version papier	Documents <u>à consulter et accepter en ligne</u> via le portail famille	Espace Famille - planning d'activités <u>à remplir en ligne</u> via le portail famille
<ul style="list-style-type: none">✓ Fiche Enfant-Famille✓ Fiche sanitaire de liaison✓ Votre attestation CAF pour recalcul du quotient familial *✓ (Votre RIB si changement)	<ul style="list-style-type: none">✓ Charte de Vie à l'école✓ Règlement intérieur✓ Tarifs périscolaires	<ul style="list-style-type: none">✓ Inscription de vos enfants aux différents temps périscolaires

2. POUR LES NOUVEAUX ENFANTS ENCORE NON INSCRITS AU PERISCOLAIRE

Durant cette fin d'année scolaire

Entre le 16 mai et le 24 juin 2022

1. Téléchargez tous les documents constituant le dossier périscolaire.
2. Remplissez et retournez-nous :
 - ✓ Fiche enfant – famille
 - ✓ Fiche sanitaire de liaison
 - ✓ Règlement intérieur signé
 - ✓ Attestation CAF*
 - ✓ Fiche d'inscription (pour précisez les temps d'accueil de votre enfant)
3. Attendez de recevoir votre code abonné à la rentrée de septembre pour pouvoir vous connecter au portail l'an prochain.

* **ATTENTION** : en l'absence de justificatif de Quotient Familial (QF) ou du dernier avis d'imposition, le tarif maximum sera appliqué à l'ensemble des temps périscolaire et cantine fréquentés.

3. INFOS PRATIQUES

Tous les renseignements et documents sont disponibles :

- sur le portail famille : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieCouzonAuMontDOr69270/accueil>
- sur le site Internet de la mairie : www.couzonaumontdor.fr rubrique Vie quotidienne - Enfance et Jeunesse - Services Périscolaires

Les documents à nous retourner en version papier seront déposés dans la boîte aux lettres du Périscolaire se trouvant à l'entrée du site Mairie/Ecole. **La date limite de dépôt des fiches version papier (colonne 1 du tableau ci-dessus) est fixée au vendredi 24 juin 2022.**

En revanche, **l'inscription de votre enfant aux différents temps périscolaires & cantine via le portail famille devra être faite au plus tard le lundi 23 août 2021.**

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le Pôle enfance au 06.60.31.85.22 ou adresser un courriel à enfance@couzonaumontdor.fr.

Les différents tarifs des temps périscolaires et cantine sont consultables en ligne.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, l'expression de notre considération distinguée.

**Le Maire
Patrick VERON**